



RAPPORT DE GESTION

2024

Commune de Matran



TABLE DES MATIERES

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL	3
ADMINISTRATION	5
Conseil communal.....	5
Délégations officielles.....	6
Assemblée communale	8
Commissions diverses	9
Commission financière.....	9
Commission d'aménagement.....	9
Commission des naturalisations	10
Commission des routes	10
Commission de l'énergie et de l'environnement.....	11
Commission d'intégration et d'accompagnement.....	11
Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément.....	12
Commission Matr'évènements.....	12
Commission des Juniors.....	13
Commission Seniors.....	13
Commission de bâtisse de l'école	14
Personnel communal.....	15
Administration	15
Service technique	15
Voirie	15
Conciergerie	15
Déchetterie	15
Accueil extrascolaire (AES)	16
Soutien scolaire	16
Animation jeunesse	16
Renseignement sur la population	17
FINANCES	18
Comptes de résultats.....	18
Comptes des investissements	19
ECOLE	20
Liste des enseignants – Site scolaire de Matran.....	20
Année scolaire 2023-2024	20
Année scolaire 2024-2025	20
Conseil des parents – Site scolaire de Matran.....	21
Aide aux devoirs.....	21
AES.....	21
Transport scolaire	22
ORDRE PUBLIC.....	23

Police intercommunale ACoPol	23
Police du feu – Bataillon Sarine.....	24
CULTURE.....	25
Les Rencontres de folklore internationales	25
Coriolis Infrastructures	26
SPORTS ET LOISIRS	27
Les sociétés locales	27
Sentiers pédestres	28
Manifestations villageoises.....	28
ECONOMIE ET TOURISME	31
AFFAIRES SOCIALES, SANTE, JEUNESSE ET SENIORS.....	32
Service social de Villars-sur-Glâne.....	32
MFI de Caritas.....	32
Activités pour les aînés.....	32
Accueil de la petite enfance.....	33
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS	34
Les constructions 2024 en chiffres	34
Demande de permis en procédure simplifiée	34
Demande de permis en procédure ordinaire	35
EAU POTABLE ET EAUX USEES.....	36
Eau potable	36
Eaux usées	37
MOBILITE.....	38
CIMETIERE	39
DECHETS MENAGERS ET VOIRIE.....	40
Déchets ménagers	40
Voirie et conciergerie.....	41

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

Chères Matranaises et chers Matranais,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport de gestion pour l'année 2024. Ce document a été rédigé conformément à l'article 19 de la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales.

Cette publication complète l'information à la population matranaise, publiée au travers des différents canaux tels que le Matr'en Cause, les tout-ménages et le site internet. Dans un souci écologique, ce document est mis à disposition dans un format digital. Sur demande, l'administration imprimera le document pour l'envoyer aux personnes ne disposant pas d'accès à Internet.

Activités du Conseil communal

Gestion :

Le Conseil communal, en 43 séances ordinaires du lundi entre 18 h 30 et 20 h 00 en moyenne, a traité :

- des affaires courantes ;
- des dossiers présentés par l'un ou l'autre des dicastères ;
- des dossiers en vue des séances de l'Assemblée communale.

Des séances extraordinaires ont été agendées pour :

- un séminaire au mois de septembre durant lequel nous avons fait le point sur les projets de la commune et le plan des investissements ;
- la préparation du budget 2025.

Les conseillers/conseillères, au titre de délégués de notre commune aux assemblées des délégués ou de représentants aux comités, ont assisté :

- aux nombreuses séances de commission et/ou de comité en lien avec leur dicastère respectif ;
- aux assemblées générales.

Représentation :

Le Conseil communal a :

- organisé la réception des nouveaux habitants ;
- organisé la réception des jeunes citoyens (majorité), le repas des aînés et le souper du personnel ;
- participé aux festivités des sociétés locales sportives et culturelles.

L'année 2024 a été marquée par :

- L'achèvement, même partiel, des nombreux chantiers ouverts en 2023 ;
- La poursuite des travaux pour la création d'une crèche dans le quartier de Champ-Riond et la mise au point des règlements et documents (toujours en attente de validation par les autorités cantonales) liés au fonctionnement futur de la crèche ;
- Le début du chantier de la nouvelle école impliquant des réaménagements et des déménagements jamais simples ;
- La poursuite des travaux du nouveau quartier de **Champ-Riond**, du giratoire et des deux arrêts de bus ;
- La fermeture définitive de la gare de Matran, compensée par l'augmentation de la fréquence des bus de la ligne 11 à quatre bus par heure ;
- De nombreuses séances avec l'OFROU et les CFF pour les travaux de la jonction autoroutière qui ont démarré en 2024 et la réalisation de la nouvelle halte CFF Avry-Matran dont le chantier a « enfin » débuté.

Sur le plan financier, les comptes 2024 présentent un résultat positif, ce qui est réjouissant et permet d'aborder sereinement les années à venir. La prudence de la budgétisation et l'application des mêmes principes d'année en année s'avèrent judicieuses. Le détail des comptes se trouve dans le chapitre correspondant.

Le Conseil communal essaie de répondre positivement aux nombreuses sollicitations. Il s'investit également intensément pour faire avancer et aboutir les nombreux projets en cours. Cela est rendu possible grâce aux efforts de tous les acteurs qui œuvrent d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement de notre village. C'est pourquoi le Conseil communal tient à adresser ses remerciements au personnel communal, aux participants aux Assemblées communales et aux membres des différentes commissions pour l'important travail accompli durant cette année. N'oublions pas les acteurs de la vie villageoise qui font vivre notre commune : les sociétés locales, les restaurateurs, les commerces, les entreprises, ainsi que les nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter. Qu'ils en soient également remerciés.

Le Conseil communal remercie également toutes les citoyennes et tous les citoyens de Matran pour leur confiance et pour leur participation à la vie locale, à son essor, à sa visibilité ainsi qu'à sa notoriété.

ADMINISTRATION

Conseil communal

Syndic : M. François Butty

Vice-syndic : M. Bernard Chassot

Répartition des dicastères :

François Butty, Syndic

Administration
Mobilité
Agriculture

Bernard Chassot, vice-syndic

Aménagement du territoire et constructions
Approvisionnement et protection des eaux
Endiguement
Economie

Dominique Chenaux, conseiller communal

Santé et affaires sociales
Intégration
Forêts

Jean-Luc Dumoulin, conseiller communal

Finances
Cimetière

Simon Gabaglio, conseiller communal

Enseignement et formation
AES
Bibliothèque
Culture
Sociétés locales

Christophe Pierret, conseiller communal

Voirie
Déchetterie
Energie
Nature et environnement
Protection de la population

Michaël Studer, conseiller communal

Bâtiments
Infrastructures sportives
Police intercommunale
Routes
Service du feu

Délégations officielles

M. François Butty	Membre du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre de l'assemblée des délégués de l'ASEV (Association de communes pour l'exploitation de la STEP à Villars-sur-Glâne)
M. Bernard Chassot	Membre du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre de la CAME de l'Agglomération de Fribourg Membre de la CARME de l'Agglomération de Fribourg Vice-Président de l'Association Intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur- Glâne Délégué auprès du CEFREN et membre de la commission financière
M. Dominique Chenaux	Membre de l'Assemblée des délégués du Réseau Santé Sarine (RSS) Membre de l'Assemblée des délégués de Forêts Sarine Membre du Conseil d'administration de la Coopérative de la Résidence de l'Arney. Membre de la Commission sociale de Villars-sur- Glâne Membre de l'Assemblée des délégués d'ACoPol
M. Jean-Luc Dumoulin	Membre du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre du comité de direction de Coriolis Infrastructures Membre du Conseil d'administration de la société coopérative de la Résidence de l'Arney
M. Simon Gabaglio	Délégué auprès de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL) Membre de l'Assemblée des délégués de la Bibliothèque régionale d'Avry Membre de la Commission scolaire de l'Ecole Régionale Alémanique de Fribourg Membre du Bureau intercommunal du cercle scolaire d'Avry-Matran

M. Christophe Pierret

Membre du Comité de l'Agglomération de Fribourg
Membre de l'Assemblée des délégués de
l'Organisation intercommunale du groupement de
protection de la population de Sarine-Ouest
(ORCOC)

Délégué à l'Entente intercommunale « SACCO »

Membre de l'Assemblée des délégués de la SAIDF

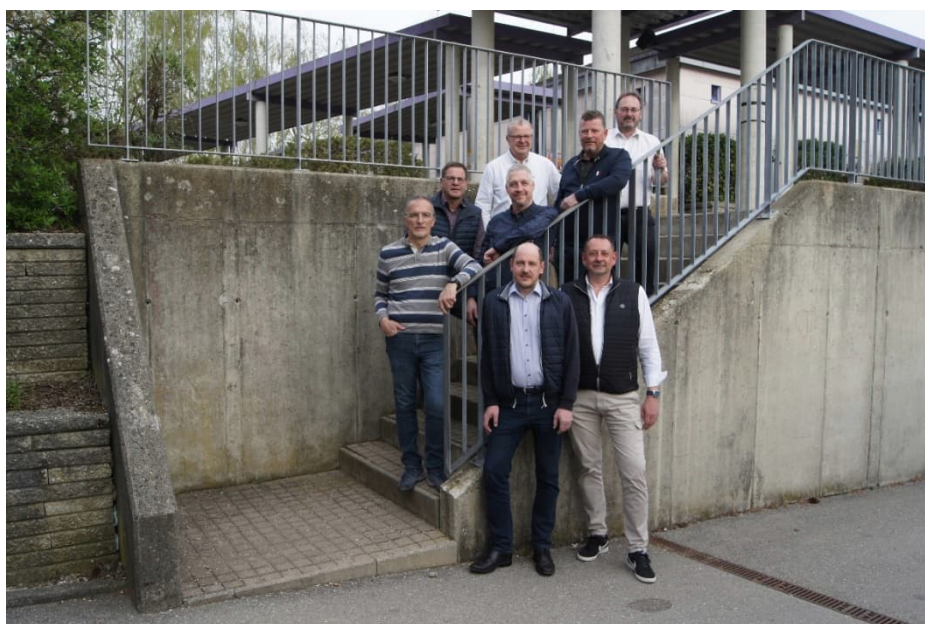
Représentant de l'Entente intercommunale des
stands de tir Prez et environs

Membre de l'Assemblée des délégués de Coriolis
Infrastructures

M. Michaël Studer

Vice-Président du comité de direction de l'ACoPol

Membre du COPIL de la future route Marly- Matran



Assemblée communale

L'assemblée communale est composée des citoyens actifs qui ont leur domicile politique à Matran. L'assemblée a notamment les attributions principales suivantes :

- Elle adopte les règlements de portée générale.
- Elle exerce les compétences qui lui sont déléguées en vertu de la loi sur les finances communales.
- Elle adopte les statuts d'une association de communes.
- Elle surveille l'administration de la commune.

L'assemblée communale a été convoquée à deux reprises, à savoir le 16 mai 2024 et le 18 décembre 2024.

L'assemblée du **16 mai 2024** a réuni 49 citoyens et a :

- approuvé les comptes 2023 ;
- approuvé la révision totale des statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) ;
- approuvé la modification du budget des investissements 2024 avec l'augmentation du débit souscrit au CEFREN ;
- élu deux membres à la Commissions d'aménagement ;
- élu un représentant de Matran au sein du Conseil d'agglomération (législatif).

Le Conseil communal a donné des informations sur la mise en conformité LHand de l'arrêt de bus Matran-Village et sur le déplacement de l'arrêt de bus « Matran Glycines » au futur arrêt « Matran École ». Il a également communiqué des informations sur l'agrandissement de l'école et la halte CFF Avry-Matran. Pour terminer, il a effectué le tirage au sort pour le gagnant du concours du Matr'en Cause.

L'Assemblée du **18 décembre 2024** a réuni 58 citoyens et a :

- accepté l'engagement d'animateurs pour l'encadrement des pré-ados ;
- approuvé le crédit d'investissement de CHF 200'000.- pour l'assainissement de l'éclairage public ;
- approuvé le crédit d'investissement de CHF 70'000.- pour l'assainissement de l'éclairage du terrain de football ;
- refusé le crédit d'investissement de CHF 400'000.- pour la mise en place de collecteurs pour les déchets ;
- approuvé le budget de résultats 2025 et le budget des investissements sans le montant de CHF 400'000.- pour les collecteurs de déchets, tel que publié dans le "Matr'en Cause", sur la base du préavis de la Commission financière ;
- approuvé la modification des articles 16 et 39 des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français ;
- approuvé la modification partielle des statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) ;
- élu un membre à la Commission financière.

Le Conseil communal a donné des informations sur la nouvelle crèche, qui ouvrira en août 2025 sur la commune, et a effectué le tirage au sort pour le gagnant du concours du Matr'en Cause. Il a pris congé de M. Michaël Studer, conseiller communal, qui a quitté ses fonctions le 31 décembre 2024 pour des raisons professionnelles.

Commissions diverses

Commission financière

La Commission financière est un organe dont l'ensemble des membres est élu par l'assemblée communale. Elle est totalement indépendante du Conseil communal et n'a aucun rôle politique ni pouvoir décisionnel.

Elle est chargée d'examiner le budget et les comptes de la commune, ainsi que les investissements prévus et les mises à jour du plan financier. Elle fournit alors un préavis à l'assemblée communale, afin que celle-ci puisse débattre et décider en toute connaissance de cause. Finalement, elle examine les propositions de modification des taux d'impôt, ainsi que les règlements communaux impliquant des taxes et redevances.

En 2024, la Commission financière s'est réunie à quatre reprises.

Membres

Président	Christian Nobs
Vice-président	Michel Waeber
Secrétaire	Joël Frossard
Membre	Alberto Lamas
Membre	Francesca Venteicher

Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement de cette législature s'est constituée en 2021. En 2024, cette dernière s'est réunie à une reprise uniquement pour que les membres soient informés de l'avancement des divers gros dossiers en cours. Aucun préavis n'a été établi.

Membres

Président	Bernard Chassot
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	François Butty
Membre	Michaël Studer
Membre	Pascal Angéloz
Membre	Philippe Barras
Membre	Rémi Clément
Membre	Yannick Ferrari



Commission des naturalisations

Depuis décembre 2008, la commune de Matran dispose d'une commission des naturalisations dont la tâche principale est d'entendre les requérants au droit de cité matranais sur leurs motivations à obtenir la nationalité, leur parcours de vie, leurs habitudes et leur connaissance du tissu social et culturel de la commune et du canton.

Sur la base de ces auditions, la commission rend un préavis à l'attention du Conseil communal quant au degré d'intégration.

Membres

Président	Simon Gabaglio
Secrétaire	Catherine Charpié
Membre	Dominique Chenaux
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Christine Lebrun
Membre	Suzanne Le Fort
Membre	Christiane Mojica

En 2024, la Commission des naturalisations ne s'est pas réunie, faute de requêtes à traiter.

Commission des routes

Dans le courant de 2022, le cadre d'action de la commission des routes a été étendue aux aspects des nuisances induites par le trafic routier et son périmètre augmenté des deux routes cantonales et de l'autoroute.

La commission des routes s'est réunie à une reprise durant l'année 2024, essentiellement pour faire le point sur l'avancement des travaux et planifier la reprise des activités en 2025. Il est à noter qu'à fin 2023, vu la surcharge de l'administration communale, notamment de l'absence du responsable du service technique pour raison de santé et de très nombreux travaux de génie civil dans le village, il avait été décidé de surseoir à la mise en place du projet pilote de mesures des charges de trafic (direction, genre de véhicules, vitesse) et des nuisances (bruit, microparticules) et des travaux de la commission des routes. Ce projet sera repris en 2025.

Membres

Président	Michaël Studer
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	François Butty
Membre	David Berclaz
Membre	Henry Dorthe
Membre	René Ducry
Membre consultatif	Julien Gonin (ACoPol)

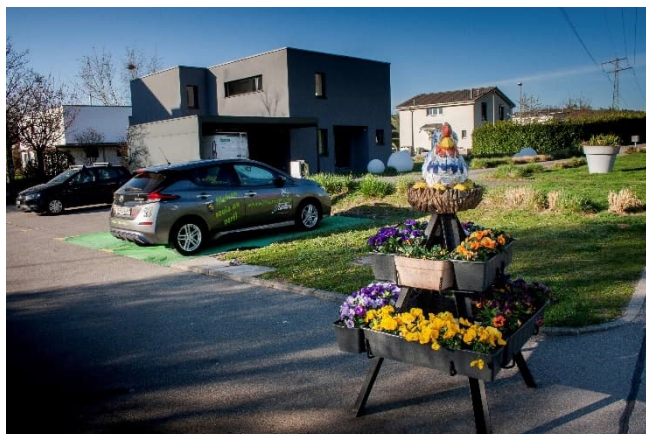
Commission de l'énergie et de l'environnement

Les défis de cette Commission sont de poursuivre les efforts en matière d'économie d'énergie, de s'occuper des aspects environnementaux qui ont eux aussi un lien direct avec les énergies, par exemple pour l'aspect des transports de nos divers déchets. A la demande du Conseil communal, elle a élaboré une proposition des éléments subventionnables qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

En 2024, la Commission de l'énergie et de l'environnement s'est réunie à une reprise.

Membres

Président	Christophe Pierret
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Bernard Chassot
Membre	Pascal Angéloz
Membre	Francis Baeriswyl
Membre	Joé Clément (démission au 30.06.2024)
Membre	Michel Diot
Membre	Alberto Ferreira
Membre	Gérard Guex



Commission d'intégration et d'accompagnement

La commission d'intégration et d'accompagnement a pour but d'accompagner et de faciliter le processus d'intégration de la Maison de Formation et d'Intégration de Caritas Suisse et d'inclure ses pensionnaires au sein de notre village.

En 2024, la commission d'intégration et d'accompagnement s'est réunie à sept reprises et a participé à trois événements : une présentation du village aux réfugiés, ainsi qu'une visite de la fromagerie de Pringy et du Château de Gruyères. Dans le but de réunir les habitants de Matran et les réfugiés, la ComIA et Caritas ont organisé la fête de la châtaigne le 29 septembre. Près de 220 personnes y ont participé. La diffusion du Film « L'Audition », avec la participation des acteurs, a été un moment fort de la commission.

Membres

Membre	Dominique Chenaux
Membre	Simon Gabaglio
Membre	Emma Dietsche
Membre	Michel Diot
Membre	Fatma Djemal
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Manel Labidi

Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément

L'objectif de cette commission est de poursuivre le développement des sentiers pédestres et des zones d'agrément de notre commune.

En 2024, la commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément s'est réunie à deux reprises. Elle a pris connaissance du projet de modification du parc de l'école de Matran. La sécurité des sentiers pédestres a été contrôlée et corrigée.

Membres

Président	Dominique Chenaux
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Catherine Charpié
Membre	Gabriel Donzallaz
Membre	Daniel Guillet
Consultant	Florent Borcard

Commission Matr'évènements

Cette commission a été créée au début de la nouvelle législature 2021-2026, en remplacement de la commission des loisirs et de la commission Matran Bouge. Son objectif est d'organiser divers événements et manifestations dans la commune afin d'animer le village.

En 2024, la commission Matr'évènements s'est réunie à cinq reprises et a organisé trois événements : Matr'en Bouge le 4 mai, un spectacle décentralisé des Rencontres de folklore internationales le 14 août et trois fenêtres de l'Avent les 8, 13 et 20 décembre. Au cours de l'année, la commission s'est agrandie en accueillant cinq nouveaux membres. Elle s'est également investie lors du 1^{er} août à Matran.

Membres

Membre	Simon Gabaglio
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Manel Labidi
Membre	Charlotte Macorigh
Membre	Yolanda Mühlethaler
Membre	Maude Papaux
Membre	Nadia Rérat
Membre	Francesca Venteicher

Commission des Juniors

La commission des Juniors organise des activités extrascolaires pour les enfants et les jeunes (de 0 à 16 ans) du village, en y associant étroitement le réseau associatif local et en valorisant le travail en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

En 2024, la commission des Juniors a siégé à huit reprises. Elle a organisé trois rencontres animées pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans, dix activités gratuites pour les 6 à 12 ans telles qu'une journée de ski, un atelier forêt, « Orgelkids » ou « Taille ta courge ». La commission a également engagé un animateur socioculturel pour mettre sur pied un accueil libre pour les jeunes de la 8^h jusqu'à la 11^h, qui s'est tenu un vendredi par mois de 18h à 22h. La commission a également édité deux magazines bimestriels, le « Piccolo Mag » et le « Junior Mag ».

Membres

Membre	Simon Gabaglio
Membre	Dilek Akdag
Membre	Galina Bulliard
Membre	Fatma Djemal
Membre	Aude Falk-Pellissier
Membre	Manel Labidi
Membre	Christelle Kiley Simonetti

Commission Seniors

15 % de la population matranaise est âgée de 65 ans et plus. Ce chiffre devrait grimper à 17 % en 2040. Assumant son statut de village dynamique et innovant, Matran passe la vitesse supérieure pour répondre aux besoins croissants de cette tranche d'âge. Dans ce contexte elle élabore des mesures concrètes pour ancrer la place des seniors dans le village. Le rapport sénior+ a été le fil conducteur des travaux de la commission des seniors en 2024.

En 2024, la commission des seniors s'est réunie à dix reprises. Elle a organisé le repas gourmand des aînés une fois par mois et l'après-midi de pétanque, deux fois par mois. Une visite des personnes de 75 ans et plus, qui ne participent pas aux activités du village, a été organisée. Cela a permis de présenter les activités des seniors à Matran et également de constater que les seniors se plaisent à Matran.

Membres

Membre	Dominique Chenaux
Membre	Philippe Barras
Membre	Paul Haas
Membre	Christine Lebrun
Membre	Henri Marchon
Membre	Béatrix Pigeon
Membre	François Roubaty

Commission de bâtisse de l'école

La commission a encadré le bureau d'architectes STUDIO4 dans l'élaboration du projet. Elle a informé le Conseil communal sur l'avancement du projet et s'est impliquée dans le pilotage financier afin que le crédit d'étude soit respecté.

Elle conseille le Conseil communal sur les attributions des mandats aux divers corps de métier.

Cette commission est constituée de membres issus du corps enseignant, de la commission financière, de la commission de l'énergie, du conseil des parents, de citoyens, de membres de l'exécutif et d'un représentant du service technique, de la manière suivante :

Membres

Président	Nicolas Rérat
Vice-président	Dominique Chenaux
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Simon Gabaglio
Membre	Jean-Pierre Andrey
Membre	Sahbi Bouassida
Membre	Joël Frossard
Membre	Thierry Genoud
Membre	Vincent Genoud
Membre	David Mantel

En 2024, la commission de bâtisse s'est réunie à neuf reprises.

Les travaux de la commission se poursuivent pour ces nouvelles étapes de démolition, construction puis transformation, durant lesquelles elle aura à faire des choix importants, tout en tenant le budget et impliquant correctement le Conseil communal, tout en informant les élèves, les parents d'élèves, les professeurs et la population.



Personnel communal

La commune emploie de nombreux collaborateurs avec des statuts différents en fonction de leur taux d'activité principalement.

Administration

Olivier Pillonel, secrétaire et caissier communal

Laurence Schafer, collaboratrice administrative, responsable de la facturation et des impôts

Lysiane Egger, collaboratrice administrative, responsable du contrôle de l'habitant

Mireille Mauron, collaboratrice administrative, secrétaire du service technique

Justine Guillet, collaboratrice administrative

Noa Galley, apprenti employé de commerce 3^{ème} année, jusqu'au 31 juillet 2024

Ange Tercier, apprentie employée de commerce 1^{ère}-2^{ème} années

Méline Probst, apprentie employée de commerce 1^{ère} année, depuis le 1^{er} août 2024

Service technique

Lorenzo Guzzinati, responsable du service technique

Christophe Tornare, responsable adjoint du service technique

Voirie

Florent Borcard, collaborateur d'exploitation et responsable de la voirie

André Suard, collaborateur d'exploitation et responsable de la déchetterie

Michel Carrel, collaborateur d'exploitation dès le 1^{er} juillet 2023

Jonathan Devaud, apprenti agent d'exploitation 1^{ère}-2^{ème} années

Conciergerie

Hervé Cuennet, concierge

Elodie Suard, concierge

Déchetterie

Solange Koller, auxiliaire responsable

Laurent Mettraux, auxiliaire responsable remplaçant

Simon Rérat, auxiliaire

Colin Burri, auxiliaire

Mirco Pinto, auxiliaire

Noelia Bestilleiro Vaquero, auxiliaire

Maxime Chobaz, auxiliaire

Etienne Fuchs, auxiliaire

Jaquier Marylin, auxiliaire

Oriane Rérat, auxiliaire (dès le 1^{er} février 2024)

Accueil extrascolaire (AES)

Maude Schouwey, responsable

Victoria Speciale, intervenante

Jocilène Pillonel, intervenante (jusqu'au 5 juillet 2024)

Muriel Carrel, auxiliaire (dès le 19 août 2024)

Manel Labidi, auxiliaire (dès le 19 août 2024)

Perraud Lydie, stagiaire (jusqu'au 31 juillet 2024) puis apprentie (dès le 1^{er} août 2024)

Soutien scolaire

Marissa Kupper, auxiliaire

Chloé Zosso, auxiliaire

Mannon Gabaglio, auxiliaire (jusqu'au 30 juin 2024)

Medî Cagin, auxiliaire (jusqu'au 30 juin 2024)

Rémi Egli, auxiliaire

Animation jeunesse

Frédéric Rebeaud, animateur socioculturel



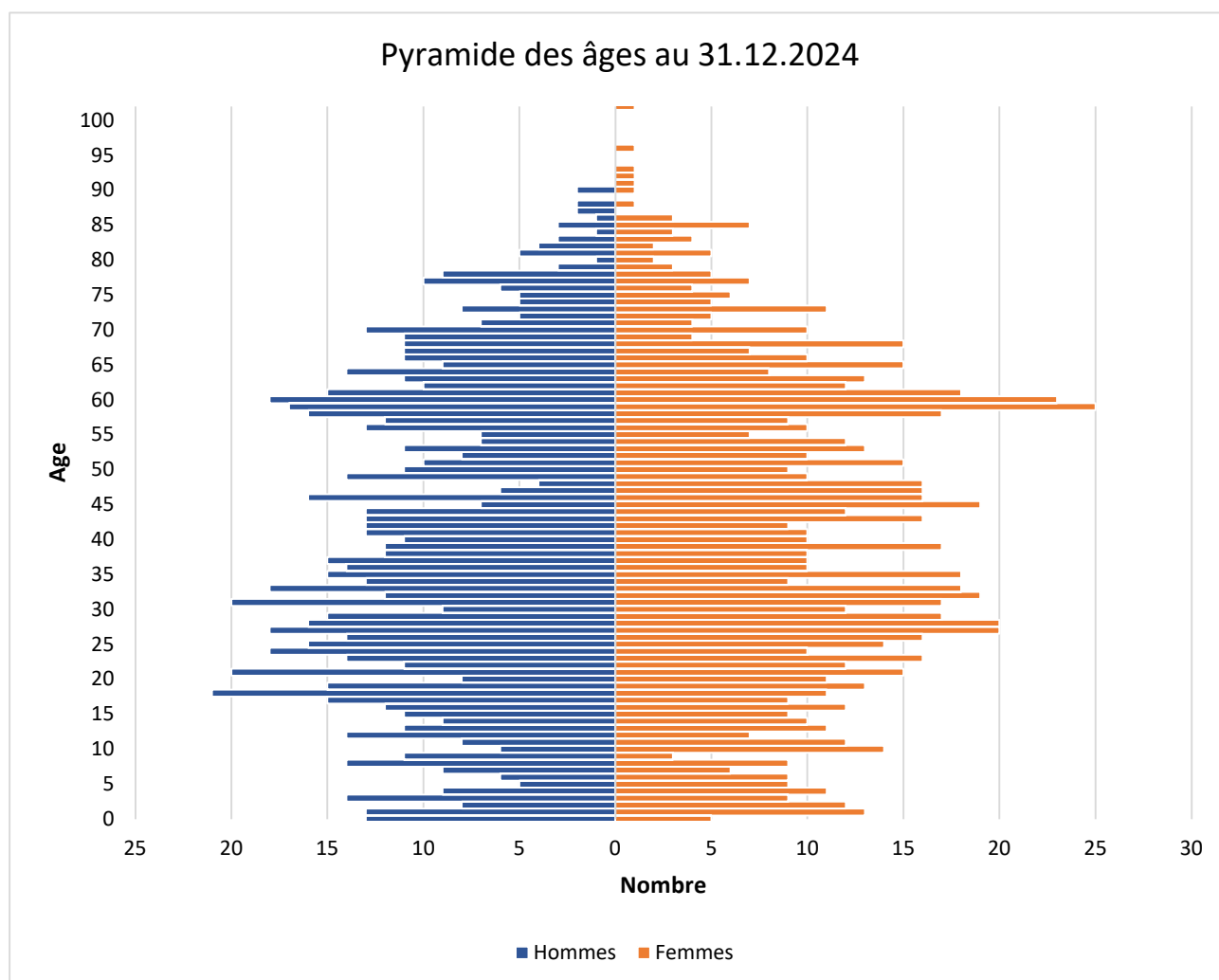
Renseignement sur la population

En 2024, la population de Matran a connu une augmentation passant de 1'774 habitants au 1^{er} janvier à 1'910 habitants au 31 décembre, soit une hausse de 136 personnes, ce qui représente une croissance 7,6 %. Cette évolution résulte de 356 arrivées (dont 21 naissances) et de 220 départs (dont 14 décès).

A la fin de l'année 2024, la composition de la population se présente ainsi : 1'410 suisses, répartis comme suit : 99 bourgeois de Matran, 874 autres fribourgeois, 435 autres confédérés et 2 sans origines, ce qui représente 73.82 % de la population totale. Les 500 étrangers sont quant à eux issus de différentes nationalités, avec la communauté portugaise en tête (146 personnes), suivie par des ressortissants d'Italie (70), de France (69), de Turquie (34), du Kosovo (20), d'Espagne (16) et d'Allemagne (10). Il est important de souligner que les résidents de la Maison de Formation et d'Intégration (MFI) de Caritas Suisse sont inclus dans ces chiffres, mais ne figurent pas dans le calcul de la population légale. Cette distinction est importante, car c'est la population légale qui sert de base au calcul des charges liées facturées par le canton ou les associations de communes.

En termes de répartition par genre, la population se compose de 948 hommes et 962 femmes.

Ci-dessous se trouve la pyramide des âges représentative de la commune.



FINANCES

Après la mise en œuvre du nouveau modèle comptable « MCH2 » au 1^{er} janvier 2021, il s'agit du 3^{ème} bouclage des comptes selon les nouvelles règles comptables. Les comptes 2023 permettent surtout d'établir une comparaison avec les comptes 2021 et 2022.

En effet, avec le plan comptable MCH2, des nouveaux comptes ont été créés et de nombreux comptes ont été attribués à d'autres chapitres. Il n'est ainsi quasiment plus possible de comparer les comptes avec ceux de l'année 2020 et des années antérieures.

Comptes de résultats

Un bénéfice de **CHF 375'604.75** ressort des comptes 2024 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 198'490.00, soit un écart de CHF 574'094.75.

Il s'agit d'un très bon résultat au vu des prévisions budgétaires. Cet écart s'explique notamment par des recettes supérieures aux montants budgétés s'agissant des impôts sur le revenu des personnes physiques mais également des impôts spéciaux, à savoir les droits de mutations immobilières et les impôts sur les gains immobiliers.

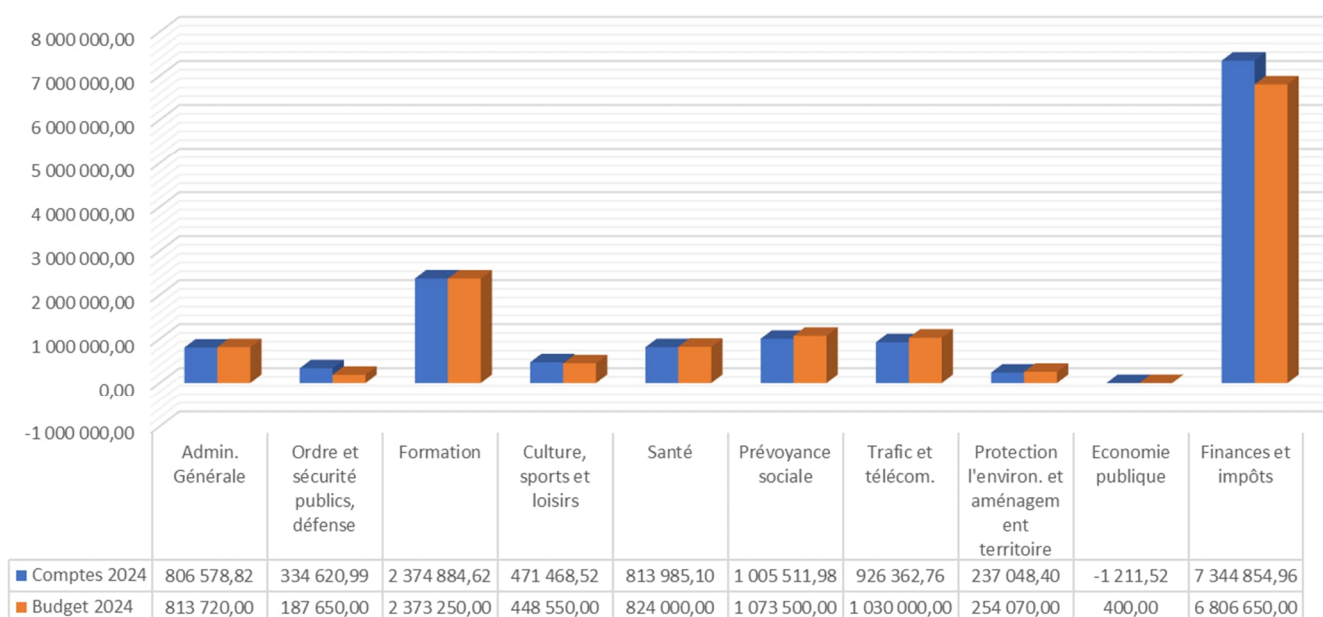
Le solde de la provision constituée en 2018 en vue de la réforme de la caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg a dû être dissoute et vient ainsi augmenter le bénéfice 2024 de CHF 183'736.80.

Quant aux dépenses, elles ont globalement bien été maîtrisées et certains montants portés au budget n'ont pas ou que partiellement été utilisés.

Il faut néanmoins relever la baisse significative des recettes liées aux impôts sur le bénéfice des personnes morales. Un prélèvement dans la réserve constituée pour atténuer les effets négatifs de la réforme fiscale des entreprises, qui s'élève à CHF 500'000.00, pourrait être effectué. Le Conseil communal propose toutefois d'y renoncer au vu du résultat favorable de cet exercice comptable.

	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration générale	859'148.28	52'569.46	865'720.00	52'000.00	820'962.43	38'837.75
Ordre et sécurité publics, défense	376'391.34	41'770.35	232'650.00	45'000.00	676'325.40	515'684.80
Formation	2'626'943.64	252'059.02	2'607'000.00	233'750.00	2'467'073.30	229'302.00
Culture, sports et loisirs	492'266.62	20'798.10	452'900.00	4'350.00	409'938.11	2'371.00
Santé	820'218.10	6'233.00	828'000.00	4'000.00	697'826.25	4'186.90
Prévoyance sociale	1'025'734.48	20'222.50	1'098'100.00	24'600.00	1'061'180.55	21'933.90
Trafic et télécommunications	990'628.81	64'266.05	1'110'700.00	80'700.00	992'484.88	70'714.00
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'270'075.34	1'033'026.94	1'406'020.00	1'151'950.00	1'029'829.22	804'228.23
Economie publique	73'906.73	75'118.25	32'750.00	32'350.00	63'818.68	56'574.20
Finances et impôts	311'890.60	7'656'745.02	500'650.00	7'307'300.00	475'628.12	7'045'351.92
Totalisation	8'847'203.94	9'222'808.69	9'134'490.00	8'936'000.00	8'695'066.94	8'789'184.70
	375'604.75			198'490.00	94'117.76	

Comparaison entre le budget et les comptes 2024



Comptes des investissements

Les comptes des investissements 2024 bouclent avec un excédent de dépenses de CHF 3'416'745.98, inférieur au montant de CHF 5'996'900.00 qui ressortait du budget 2024.

Les montants dépensés pour les principaux crédits d'investissement votés ces dernières années, comme les remplacements de conduites d'eau potable et les mises en séparatifs des collecteurs dans les secteurs Route de la Maison-Neuve, Route de l'Eglise et Route de l'Arney, figurent dans ces comptes des investissements.

On y trouve également la mise en place de la « zone 30 », la réfection de la Route de la Maison-Neuve, la construction du nouveau giratoire de Champ-Riond ou la mise aux normes des arrêts de bus.

Les travaux en lien avec la création de la crèche à Champ-Riond ainsi que l'agrandissement et la rénovation du complexe scolaire ont débuté en 2024 et font également partie de ces comptes des investissements.



ECOLE

Liste des enseignants – Site scolaire de Matran

Depuis 2019, l'école de Matran et l'école d'Avry-sur-Matran forme un cercle scolaire unique. Seules les informations relatives aux enseignants œuvrant sur le site scolaire de Matran sont reprises ci-dessous.

Année scolaire 2023-2024

1-2 ^H D	Martine Dumolard et Delphine Gachet
3 ^H	Liselotte Descloux et Nathalie Weissbaum
4 ^H	Giuseppina Masdea
5 ^H	Corinne Andrey et Véronique Guinard
6 ^H	Vincent Genoud et Sharon Hayere
7-8 ^H	Thierry Genoud et Lorna Zorrinho Aboim
AC	Angélique Salles

Année scolaire 2024-2025

1-2 ^H C	Martine Dumolard et Delphine Gachet
4 ^H	Liselotte Descloux et Nathalie Weissbaum
5 ^H	Vincent Genoud et Delphine Gachet
6 ^H	Corinne Andrey et Véronique Guinard
7 ^H	Thierry Bigler
8 ^H	Thierry Genoud et Lorna Zorrinho Aboim
AC	Angélique Salles

Conseil des parents – Site scolaire de Matran

Le Conseil des parents - composé d'une majorité de parents d'élèves, de la Directrice de l'école, d'un représentant du Conseil communal et d'un enseignant - permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement scolaire et les communes. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général, et peut remplir des tâches en lien avec la vie de l'établissement, telles qu'organiser différentes actions ou activités. Il est également consulté par les autorités communales dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Il n'est informé ni ne traite d'aucune situation individuelle.

Le cercle scolaire d'Avry-Matran comprend deux Conseils des parents, à savoir un Conseil des parents pour l'établissement scolaire de Matran, et un autre pour l'établissement scolaire d'Avry. Lorsqu'ils se réunissent ensemble, ils forment le Conseil des parents du cercle scolaire d'Avry-Matran. Les informations ci-dessous ne concernent que le Conseil des parents de l'école de Matran.

Membres

Président	José Filipe Magano Branco
Conseil communal	Simon Gabaglio
Rep. corps enseignant	Martine Dumolard
Adjoint de la direction	Thierry Genoud
Membre	Tiffany Barras
Membre	Sahbi Bouassida
Membre	Caroline Frossard
Membre	Valérie Stephan

En 2024, le Conseil des parents s'est réuni à quatre reprises, dont une fois avec le Conseil des parents d'Avry.

Aide aux devoirs

La commune offre un service d'aide aux devoirs aux enfants ayant des difficultés scolaires attestées par leur enseignant. Durant l'année scolaire 2023-2024, le soutien scolaire a été assuré par cinq personnes, prioritairement des étudiants se destinant à une formation pédagogique. Depuis l'automne 2024, ce sont trois jeunes qui assurent cinq périodes d'aide aux devoirs par semaine. Pour l'ensemble de l'année 2024, quatorze enfants ont bénéficié de l'aide aux devoirs.

AES

L'accueil extrascolaire (AES) propose un service d'accompagnement en dehors des horaires de l'école pour les enfants du cercle scolaire d'Avry-Matran. Depuis l'été 2022, l'offre d'accueil pour les enfants scolarisés dans le cercle scolaire a été élargie, et l'AES est désormais ouvert durant une partie des vacances scolaires : avant la rentrée scolaire, une semaine durant les vacances d'automne, une semaine à Pâques et une semaine en juillet. Pendant les vacances scolaires, les enfants accueillis à l'AES profitent d'activités en extérieur, telles que des visites au jardin botanique et au Musée d'histoire naturelle, une journée au lac ou à la piscine, ou encore des excursions en forêt.

Dès la rentrée 2024/2025, 56 enfants ont fréquenté l'accueil extrascolaire.

Transport scolaire

Durant l'année 2024, la nécessité de transporter des élèves matranais vers l'établissement scolaire d'Avry-sur-Matran s'est poursuivie. La commune de Matran a confié le mandat d'effectuer ledit transport scolaire aux TPF. Dès la rentrée 2024, 22 élèves de Matran ont suivi leur scolarité sur le site scolaire d'Avry. Pour l'année scolaire 2024-2025, étant donné les travaux en cours sur le site de Matran et pour l'équilibrage des effectifs des classes de 3^H, toutes les classes de 3^H sont localisées à Avry, ce qui augmente le nombre d'enfants déplacés. Trois élèves d'Avry effectue leur scolarité à Matran.



ORDRE PUBLIC

Police intercommunale ACoPol



En 2024, l'ACoPol a œuvré sur les cinq communes membres, l'épisode lié à la commune de Marly s'étant achevé au 31 décembre 2023.

3'782 heures de patrouilles ont été effectuées en soirée, de nuit, les week-ends et les jours fériés. Toutes ces heures ont été accomplies principalement dans un but préventif, en axant les patrouilles dans les secteurs sensibles, ainsi qu'aux alentours des établissements scolaires et communaux. Les agents ont travaillé tous les samedis et dimanches, ainsi que les jours fériés ou chômés. Cela démontre une présence policière sur le terrain aussi bien la semaine que le week-end, surtout dans les endroits fréquentés.

Parmi ces différentes missions, nous trouvons :

971 contrôles d'entrées et de sorties des classes aux abords des écoles, dont **146** liés à la campagne de prévention scolaire lors de la reprise des classes en janvier et en août, ainsi qu'à Pâques après les vacances scolaires.

498 patrouilles dans les commerces, surtout en période de fêtes.

492 patrouilles pédestres dans les divers secteurs, ceci de jour comme de nuit, y compris des patrouilles cyclistes.

213 jours de service ont été effectués en soirée ou de nuit.

201 mises en place du radar préventif à des endroits stratégiques, soit principalement sur les routes fréquentées par les enfants pour se rendre à l'école.

69 leçons de prévention routière dans les classes en appui de la police cantonale.

9'296 passages dans tous les endroits identifiés comme étant sensibles sur les communes.

1'098 contrôles de circulation effectués sur les cinq communes de l'ACoPol (préventifs + répressifs).

Police du feu – Bataillon Sarine

L'année 2024 a été marquée par le regroupement du Service des Ambulances de la Sarine (SAS) et du Bataillon Sarine. Ce rapprochement, intervenu après deux années d'adaptation suivant le déménagement de fin 2024, constitue une avancée majeure. Réunir ces entités sous un même toit a été un véritable défi.

Le Commandant du Bataillon, Pascal Zwahlen, revient sur les deux dernières années et réaffirme son engagement en faveur de la formation continue, garantissant ainsi des interventions en toute sécurité. Grâce aux investissements du Réseau Santé de la Sarine (RSS) et de l'ECAB, les sapeurs-pompiers disposent des moyens nécessaires pour remplir leur mission au service de la population.

L'évolution du Bataillon Sarine est en marche, avec pour objectif d'optimiser son fonctionnement et de renforcer son efficacité. Le centre de formation de Châtillon et le Bataillon Sarine, contribuent activement et constructivement à la formation des sapeurs-pompiers du canton et cela est d'une grande plus-value.

Le Bataillon Sarine en quelques chiffres :

Le bataillon compte **623 intervenant-es** (553 hommes, 70 femmes).

Le bataillon a effectué **568 missions** : 173 principales et 395 subsidiaires.

6'784 heures ont été réalisées en intervention.

26'587 heures de formation ont été suivies par les membres du bataillon et ces derniers ont en plus participé à 697 jours de cours cantonaux et fédéraux.

Le texte ci-dessus est tiré du rapport de la Direction Secours de la Sarine



CULTURE

Les Rencontres de folklore internationales

Le 14 août 2024, les communes d'Avry et de Matran ont accueilli une étape des Rencontres de folklore internationales de Fribourg (RFI), dans le cadre de leur volonté de décentraliser la manifestation. Cette édition 2024 des RFI est placée sous le thème des anciennes routes de la soie, mettant en lumière les échanges culturels et commerciaux entre l'Orient et l'Occident.

Le public a découvert deux groupes folkloriques représentant deux régions emblématiques de ces routes. La soirée a débuté avec l'ensemble « Naz » du Kazakhstan, quatrième plus grand pays d'Asie, riche d'une histoire forgée par des peuples nomades, les Mongols, les Huns et les Russes. À travers des danses évoquant les steppes, les chevaux et le vent, ainsi que des chants de gorge et épiques, « Naz » a transmis la poésie et la force de l'âme kazakhe.

En seconde partie, cap au sud vers la Tanzanie, sur les côtes de l'Océan Indien. L'ensemble « Lumumba », fondé à Dar es Salaam en 1997, a enchanté le public avec ses musiques et danses traditionnelles. Témoins d'une histoire marquée par les échanges avec les Arabes, les Perses, les Indiens et les Chinois, ces expressions culturelles célèbrent la vie, communiquent avec les ancêtres et mettent en valeur le « ngoma », tambour emblématique de la Tanzanie.

La soirée a ainsi brillamment illustré le dialogue interculturel incarné par les routes de la soie.



Coriolis Infrastructures

Fondée en 1999, Coriolis Infrastructures est une association de communes pour la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg.

L'association est constituée et financée par six communes membres sur les dix communes que compte l'Agglomération :

Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran.

Le but de cette association est notamment l'exploitation et l'entretien de la salle de spectacles « Équilibre » à Fribourg et du centre de création scénique « Nuithonie » à Villars-sur-Glâne.

L'association subventionne également d'autres infrastructures culturelles régionales dans l'Agglomération de Fribourg (la Maison des Artistes, Fri-Son, le Nouveau Monde, Kunsthalle Friart, la Tour Vagabonde, le Belluard Bollwerk International, le Bilboquet, etc.).

L'association est présidée par Mme Lise-Marie Graden, Préfète du district de la Sarine. Elle est gérée par un comité de direction constitué d'un/e conseiller/ère communal/e par commune membre, ainsi que d'une assemblée des délégués composée de 22 membres.

Les ressources annuelles de l'association proviennent principalement des six communes membres, à raison de CHF 32.50 par habitant au maximum (environ CHF 2 millions), et de l'apport du Casino de Fribourg, qui verse à l'association une participation représentant le 12,5 % de son produit net des jeux (env. CHF 1 million)

La commune de Matran étant membre de cette association, les citoyens et citoyennes matranais/es peuvent bénéficier d'une réduction de 15 % à 30 % sur l'achat d'un abonnement, selon le nombre de spectacles choisis.



SPORTS ET LOISIRS

La commune de Matran propose un vaste choix d'activités pour le divertissement de ses habitants.

Les sociétés locales

Les sociétés locales membres de l'UIS (Union Inter-Sociétés de Matran) :

ACPM Amicale des coureurs à pied
Amicale des Vétérans du FC Matran
CTT Club Tennis de Table de Matran
Fit-Gym
HC ZigZag Matran
Musique l'Avenir Avry-Matran
Paroisse St-Julien
Sarine Basket
Ski Team Matran

Amicale des Sapeurs-Pompiers
Au Chœur d'Avry-Matran
FC Matran
Gym-Aînés
Jeunesse de Matran
Omnisports Matran
Vélo-Club Fribourg
Ski-Club

Ces diverses sociétés organisent tout au long de l'année des manifestations ou activités pour la population.



Sentiers pédestres

La commune de Matran est en collaboration avec les communes d'Avry, Cottens, Hauterive, La Brillaz et Neyruz pour l'élaboration et la mise à disposition de sentiers pédestres. L'objectif est d'harmoniser et de créer des liens entre les sentiers pédestres de la région. Sur le territoire de la commune de Matran, trois sentiers pédestres sont disponibles.

La Commission a pris connaissance et émis ses remarques sur le développement de la parcelle de l'école. Elle a organisé, en collaboration avec l'Agglo, une démarche participative avec les habitants de Matran pour connaître leurs souhaits sur la parcelle de plus de 20'000 m². Les écoles ont également pu donner leur avis, sous forme d'ateliers et de dessins.

La commune de Matran participe à la mise en place d'un réseau de parcours VTT dans le district de la Sarine. Ce projet est initié et piloté par Forêt-Sarine. L'ouverture de ces parcours a été inaugurée en automne 2023.

Manifestations villageoises

Durant l'année 2024, la commune et ses diverses commissions ont organisées un grand nombre de manifestations ouvertes à toute la population.

4 mai : Matr'en Bouge

Cette manifestation a été l'occasion pour la population d'arpenter nos sentiers pédestres sous la forme d'un rallye-photo, de se dépenser grâce à divers jeux et de découvrir le foot en marchant, grâce à l'amicale des vétérans du FC.



Fête nationale à Matran

Allocution officielle par Mme Liliane Galley, (Députée, Présidente de l'Association K)
Animation musicale : Be Jazz 4tet et Dan Ward



14 août : Concert décentralisé des Rencontres de folklore internationales



24 août : Projection publique du film « L'Audition »

La commission d'intégration et d'accompagnement (ComIA) a organisé une projection publique du film « L'Audition » de Lisa Gerig.

Quatre demandeurs d'asile déboutés expliquent une nouvelle fois les raisons de leur fuite et interrogent le cœur même de la procédure d'asile.

Après un accueil aux saveurs internationales préparé par les résidents de la Maison de Formation et d'Intégration (MFI), place à la projection du film, suivie par une discussion avec trois protagonistes.



29 septembre : Fête de la châtaigne

La ComIA et la Maison de Formation et d'Intégration (MFI) de Caritas ont invité la population à se réunir à l'occasion de la 2^e fête de la châtaigne qui fut à nouveau un beau succès pour les petits et les grands.



8 décembre : St-Nicolas

Enfin, la population matranaise a eu l'occasion de se retrouver, entourée de ses petits et grands enfants, pour accueillir notre cher Saint-Nicolas, après un traditionnel cortège qui l'a conduit du café-restaurant « Le Tilleul » jusqu'au préau de l'école, où il nous a transmis un peu de sa grande sagesse avant de distribuer mandarines et biscômes aux petits et grands.



ECONOMIE ET TOURISME

Notre commune abrite un nombre important d'entreprises et de petites industries. En 2024, on compte 142 entreprises domiciliées sur notre territoire. Cela représente plus de 1'600 emplois, répartis comme suit : 0.4 % dans le secteur primaire, 49 % pour le secteur secondaire et 51 % dans le secteur tertiaire.

Durant l'année 2024, COOP Food a ouvert sa nouvelle surface commerciale. Le Garden Centre Schilliger SA a annoncé la fermeture de son magasin pour la fin janvier 2025. Une nouvelle installation de recharge rapide pour véhicules électriques a été mise en service par GOFAST SA.

La gestion de la répartition du territoire industriel, ainsi que le tourisme, sont confiés à l'Agglomération de Fribourg.



AFFAIRES SOCIALES, SANTE, JEUNESSE ET SENIORS

Service social de Villars-sur-Glâne

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Matran est affiliée au service social de la commune de Villars-sur-Glâne. Le service social vient en aide aux personnes dans le besoin par des actions de conseil, de soutien dans les démarches administratives et d'aide financière.

De ce fait, M. Dominique Chenaux est membre de la Commission sociale de Villars-sur-Glâne.

MFI de Caritas

La MFI (Maison de Formation et d'Intégration) de Caritas est gérée par Caritas depuis 2018. Elle accueille principalement des familles ayant reçu un permis B. Elles sont présentes à Matran pour une durée de 6 mois. Durant ce laps de temps, les migrants reçoivent des conseils sur la vie quotidienne en Suisse, suivent des cours civiques, de langue etc.

Après 6 mois, ces familles trouveront des appartements pour se loger.

La commission d'intégration et d'accompagnement a été constituée établir un lien entre les migrants et la population de Matran.

De nombreuses activités sont organisées pour favoriser l'intégration des migrants, telles que :

- Le tour du village permet de découvrir les infrastructures de la commune.
- La fête de la Saint-Nicolas leur a été expliquée et, par la suite les migrants ont pu suivre le cortège organisé par la société de jeunesse.
- La visite de la fromagerie de Pringy et du Château de Gruyères ont permis aux pensionnaires de la MFI de découvrir quelque peu notre canton.
- Dans le but de réunir les habitants de Matran et les réfugiés, la ComIA et Caritas ont organisé la fête de la châtaigne le 29 septembre. Près de 220 personnes y ont participé dans un esprit festif et convivial.

Activités pour les aînés

La commission des seniors de Matran a siégé dix fois en 2024. Le principal dossier finalisé par cette commission a été la rédaction du rapport « Seniors+ », demandé par la nouvelle loi sur les seniors (Lsen). Ce rapport est consultable sur le site internet de la commune de Matran. 63 propositions d'activités ont été listées. Elles seront analysées en détail et pourront être développées durant la législature 2021-2026.

Le Noël des aînés a été organisé en 2024 par la Commission des seniors en collaboration avec la société de gym dames « Fit-Gym » et la société de jeunesse. 110 personnes ont participé à cette journée où le Saint-Nicolas est venu apporter sa bonne parole. Les enfants de la CoJu sont également venus régaler les papilles avec les biscuits confectionnés le matin même. Le chœur Avry-Matran a animé l'apéritif avec un récital très apprécié.

L'organisation du repas gourmand des aînés est un succès. Chaque mois ceux-ci peuvent se retrouver autour d'un repas au restaurant du Tilleul et passer un moment convivial et sympathique.

Du mois d'avril au mois d'octobre, un après-midi de pétanque est organisé deux lundis par mois. Cette activité est très appréciée, et les joueurs passent un bon moment ensemble.

Les personnes de 75 ans et plus qui ne participent pas aux manifestations villageoises ont reçu la visite des membres de la commission. Le résultat est que les seniors se plaisent à Matran et aucun n'a besoin d'aide. Ils ont pu prendre connaissance des activités réservées aux seniors à Matran.

Accueil de la petite enfance

La loi du 9 juin 2011 prévoit que les communes ou associations de communes évaluent tous les quatre ans le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial. La possibilité de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, les aspects de socialisation et l'évolution démographique sont pris en compte.

En fonction de l'évaluation des besoins, les communes proposent, soutiennent et subventionnent un nombre suffisant de places d'accueils préscolaire et extrascolaire. Pour ce faire, elles créent des structures d'accueil ou passent des conventions avec des structures d'accueil autorisées ou avec des associations faïtières. Les conventions portent sur l'ensemble ou sur une partie des places autorisées d'une structure.

La modification du règlement sur le subventionnement des places préscolaires a été effectué. La demande d'approbation a été soumise au Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ).

La demande préalable pour l'ouverture de la crèche a été effectuée auprès du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). Une mise à l'enquête complémentaire pour le rehaussement du bâtiment, afin d'assurer suffisamment d'espace pour l'installation de toutes les ventilations et infrastructures nécessaires, a été réalisée. Le permis a été octroyé par la Préfecture et le bâtiment est en cours de construction.

L'ouverture de la crèche est prévue pour août 2025.

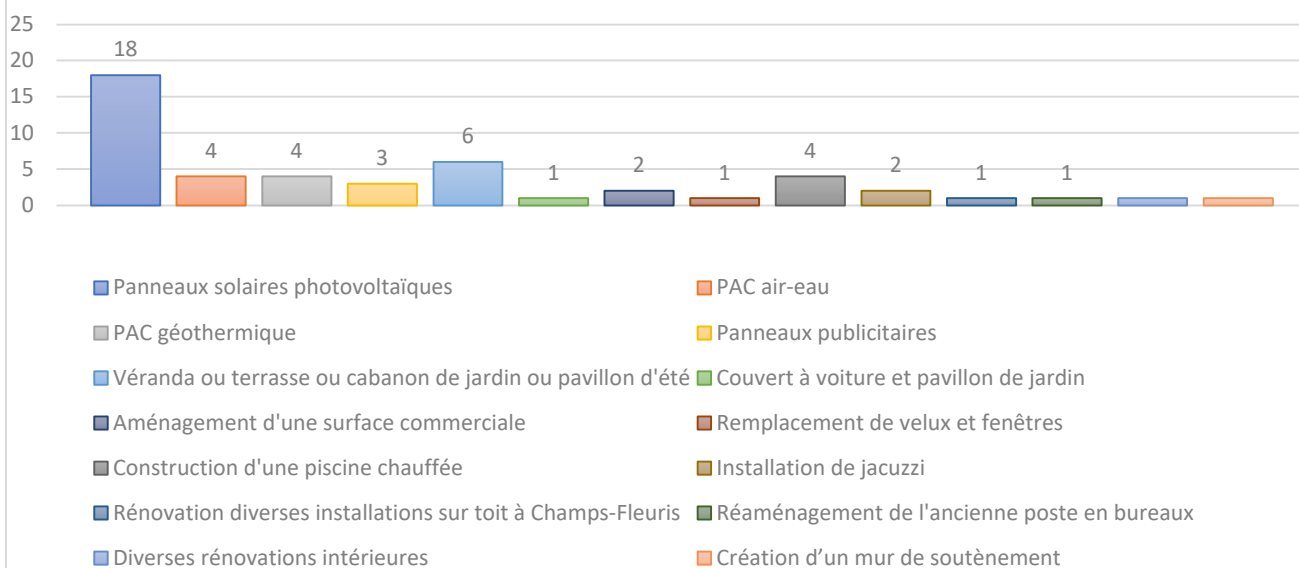
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS

Les constructions 2024 en chiffres

Demande de permis en procédure simplifiée

Type de travaux	Nombre
Panneaux solaires photovoltaïques	18
PAC air-eau	4
PAC géothermique	4
Panneaux publicitaires	3
Véranda, terrasse, cabanon de jardin ou pavillon d'été	6
Couvert à voiture et pavillon de jardin	1
Aménagement d'une surface commerciale	2
Remplacement de velux et fenêtres	1
Construction d'une piscine chauffée	4
Installation de jacuzzi	2
Rénovation diverses installations sur toit à Champs-Fleuris	1
Réaménagement de l'ancienne poste en bureaux	1
Diverses rénovations intérieures	1
Création d'un mur de soutènement	1
TOTAL	49

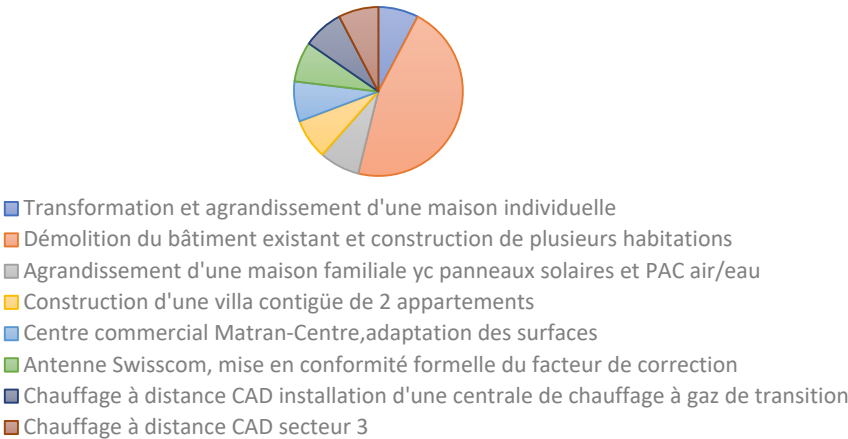
Demande de permis en procédure simplifiée 2024



Demande de permis en procédure ordinaire

Type de travaux	Nombre
Transformation et agrandissement d'une maison individuelle	1
Démolition du bâtiment existant et construction de plusieurs habitations	6
Agrandissement d'une maison familiale yc panneaux solaires et PAC air/eau	1
Construction d'une villa contigüe de 2 appartements	1
Centre commercial Matran-Centre adaptation des surfaces	1
Antenne Swisscom, mise en conformité formelle du facteur de correction	1
Chauffage à distance CAD installation d'une centrale de chauffage à gaz de transition	1
Chauffage à distance CAD secteur 3	1
TOTAL	13

Demande de permis en procédure ordinaire 2024



EAU POTABLE ET EAUX USEES

Eau potable

Depuis plusieurs années, la commune de Matran a mandaté la société SINEF à Givisiez pour la gestion de son réseau d'eau potable.

L'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

En 2024, au total environ 144'000 mètres cube d'eau potable ont été fournis au réseau de la commune par les sources de Matran à raison de 57 % du volume et par le CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines) pour 43 % du volume.

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant la provenance de l'eau :

Ressource	Producteur	Type	Traitement	Part de distribution
Mueses	Matran	Nappe	Déferriération : Oxygénation et filtration rapide	57%
Tuffière	Eau de Fribourg	Source	Ultraviolet	23%
Hofmatt	Eau de Fribourg	Nappe	Ultraviolet	1%
Station de Port-Marly (Lac de la Gruyère)	CEFREN	Surface	Pré-ozonation avec floculation Filtre à sable Ozonation Filtre à charbon actif Chloration (bioxyde de chlore)	7%
Prouvin	Villars-sur-Glâne	Nappe	Ultraviolet ⁽¹⁾	4%
Pont-Neuf	Villars-sur-Glâne	Source		2%
Bouleyres	Gibloux	Nappe		6%

⁽¹⁾ Traitement à l'entrée du réservoir de Villars-sur-Glâne

Au total, six échantillons d'eau potable ont été prélevés dans le réseau de la commune durant l'année 2024. Sur les analyses effectuées, 1 échantillon a présenté une inconformité. Le tableau ci-dessous résume la nature de l'inconformité, la mesure prise et le résultat après mesure :

Date	Lieu de prélèvement	Inconformité	Mesure	Résultat du prélèvement de recontrôle
09.09.2024	Administration communale	Turbidité	Cause : Vibration dû aux travaux sur le bâtiment mitoyen. Mesure : - Rinçage du raccordement - Prélèvement de contrôle	Conforme

Le tableau ci-dessous présente les valeurs moyennes de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable :

Paramètre	Valeur	Remarque
Dureté totale	24 degrés français	Eau moyennement dure
Teneur en nitrate	0 mg/l	La tolérance légale est de 40 mg/l.

A noter encore que le site www.eaupotable.ch regroupe les informations sur la qualité de l'eau d'un grand nombre de communes de toute la Suisse, dont celles de notre commune.

Eaux usées

Durant toute l'année 2024, différents travaux d'assainissement du réseau d'eaux usées, y compris certains travaux d'adduction d'eau potable, ont eu lieu, notamment la mise en séparatif de certains tronçons, respectivement la réparation de conduites défectueuses.

Les eaux usées de la commune de Matran sont évacuées directement à la STEP de Villars-sur-Glâne et les eaux pluviales dans les ruisseaux de la Tire et du Bugnon, ainsi que dans les rivières de la Bagne et de la Glâne.

Pour chacun des tronçons assainis, une réception caméra a été faite.

Liste des travaux réalisés :

Localisation	Tronçon	Motif	Intervention	Entreprise	Bureau ingénieur	Période
Champ-Riond	Nouveau collecteur PAD et DO (déversoir d'orage)	Assainissement et mise en séparatif	Remplacement intégral et nouveau tronçon	Baiutti SA	Bureau Brunny	Janvier 2022 – décembre 2024
Route de la Maison-Neuve	Chambre 1820-1328	Assainissement et mise en séparatif	Fin des travaux du remplacement intégral	Implenia SA	Bureau Brugger	Octobre 2022 – septembre 2024
Route de l'Arney/ Route de l'Eglise		Réfection de la route suite assainissement et mise en séparatif	Pose du tapis final (couche de roulement)	G. Brodard et Fils SA	Bureau Fuchs	Juin 2024
Sentier de la gare	Nouveau collecteur	Mise en séparatif	Pose de la traversée de la route de l'Ecole	G. Brodard et Fils SA	Bureau Fuchs	Février – mars 2024
Route du Creux-Dorand	Divers	Assainissement	Curage d'urgence et contrôle caméra	InnoService SA	Bureau Fuchs	Septembre 2024
Route de l'Ecole	Divers	Assainissement conduite eau potable. Traversée de collecteurs EU-EC	Remplacement intégral	Brodard et Fils SA	Bureau Fuchs	Janvier 2024 – avril 2025

MOBILITE

Matran est lovée entre nature, autoroute et voie ferrée, dans un nœud de mobilité qui la caractérise. Si la gare a été fermée à mi-décembre 2024, la desserte par la ligne 11 des TPF a été doublée en parallèle. L'amélioration des conditions de mobilité tant routière, ferroviaire, en transports publics ou dite douce à pied ou à vélo reste l'objectif principal des autorités dans ce domaine.

Avec l'Agglomération, le travail sur les projets tels que la création d'un « hub » de connectivité avec les bus à proximité immédiate de la nouvelle halte « Avry-Matran », la réalisation de la TransAgglo et de ses accès vont aussi favoriser le transfert modal du trafic motorisé individuel vers les transports publics et la mobilité douce. A terme, la réfection complète de la jonction autoroutière comprenant de nouveaux arrêts de bus et des cheminements piétonniers sécurisés devrait aussi limiter les nuisances dues au trafic routier.

Le règlement communal pour la promotion de l'économie d'énergie et des énergies renouvelables révisé fin 2023 offrant entre autres une aide incitative lors de l'achat d'abonnements Frimobil et CFF a rencontré un vrai succès puisque les montants alloués ont pratiquement doublé par rapport aux années passées. Par ailleurs, le nouveau système de réservation de billets « communaux » initié par les CFF fonctionne à la satisfaction des usagers.

En collaboration étroite avec le garage de l'Autoroute J.-F. Lacilla SA, une voiture électrique en autopartage est toujours à disposition des citoyennes et des citoyens devant l'administration communale. Elle peut être réservée facilement par le biais d'une application simple d'utilisation. L'usage de cette offre n'est pas encore optimal mais reste un signe fort pour l'avenir, comme alternative à la propriété individuelle de véhicules motorisés.



Dernier train à Matran le 15 décembre 2024

CIMETIERE

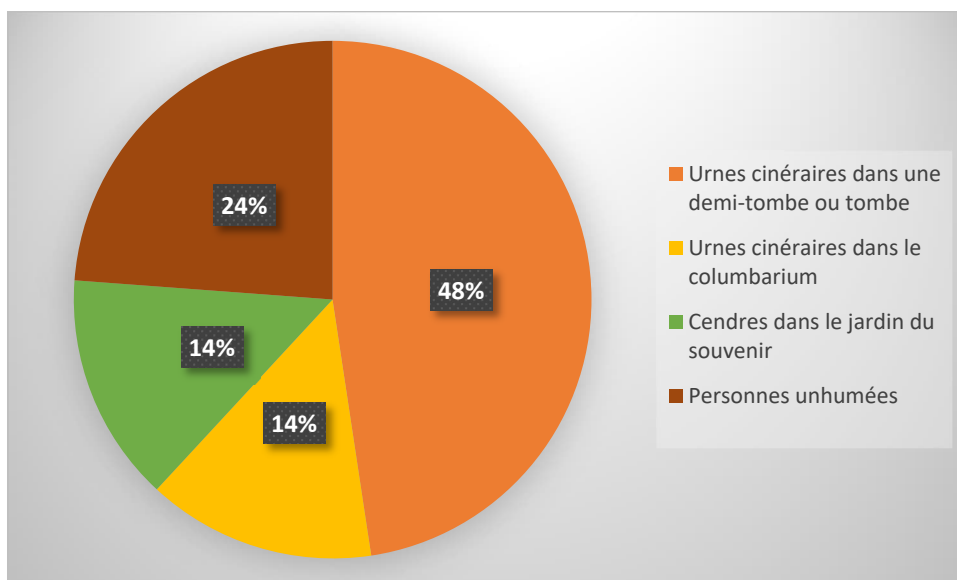


Le cimetière de Matran est le lieu officiel d'inhumation et de dépôt de cendres des communes de Matran et Avry. Sous certaines conditions, des personnes non domiciliées dans l'une des deux communes peuvent être accueillies au cimetière moyennant une taxe d'entrée, généralement des membres d'une famille domiciliée dans l'une des deux communes.

En 2024, le cimetière de Matran a accueilli 21 défunts :

- 7 urnes cinéraires déposées dans une nouvelle demi-tombe ;
- 3 urnes cinéraires déposées dans une tombe ou une demi-tombe existante ;
- 3 urnes cinéraires déposées au columbarium ;
- Cendres de 3 urnes cinéraires déposées au jardin du souvenir ;
- 5 personnes ont été inhumées.

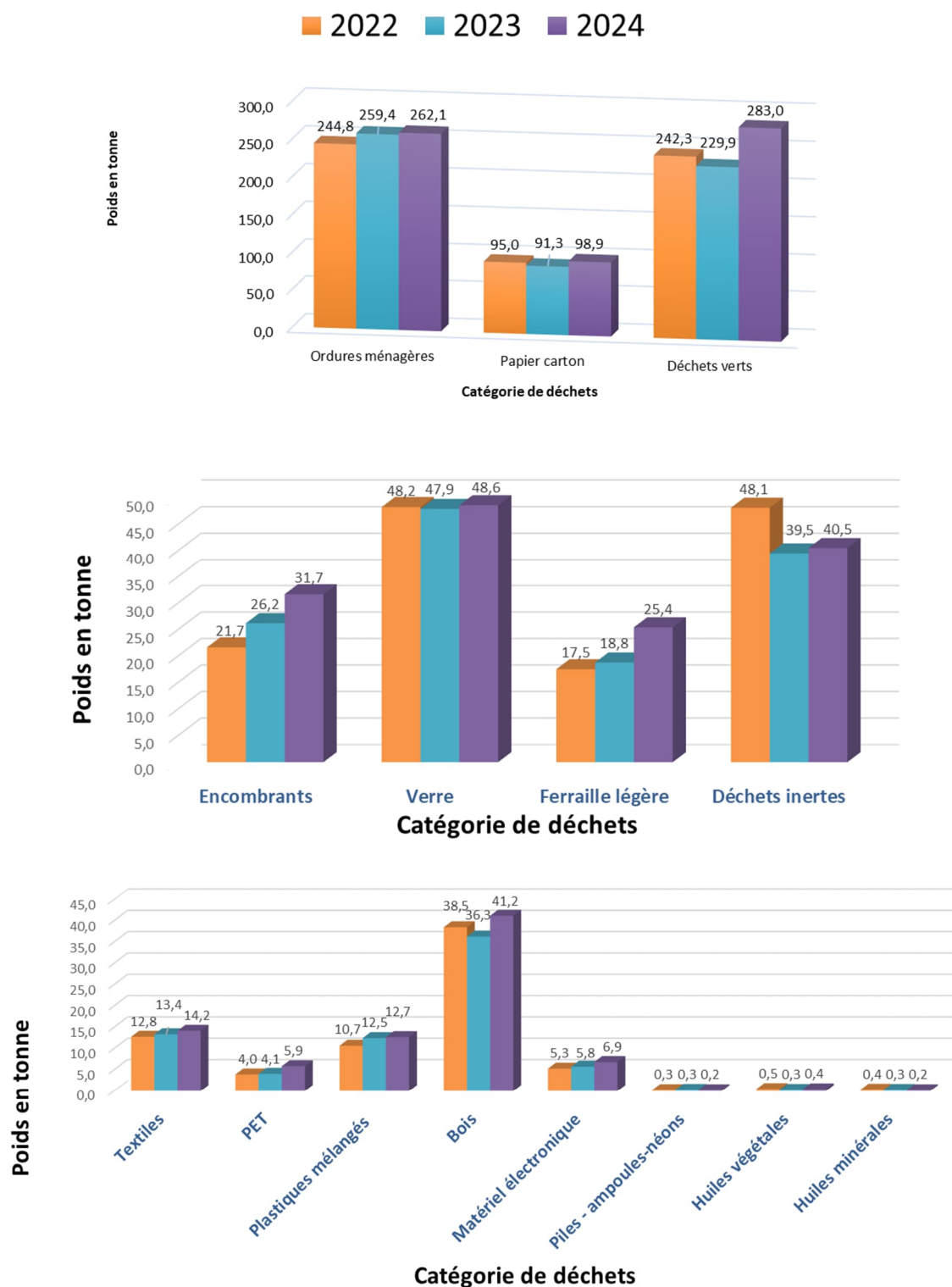
76 % des défunts ont été incinérés.



DECHETS MENAGERS ET VOIRIE

Déchets ménagers

Sur les graphiques ci-dessous, se trouve un comparatif du poids en tonne par catégorie de déchets pour les années 2022 à 2024.



Voirie et conciergerie

L'équipe de voirie comprend trois collaborateurs à temps complet et en règle générale un apprenti. En 2024, elle a eu un apprenti toute l'année. Elle est active dans de nombreux domaines et a effectué **6'579.20 heures** de travail en 2024. Chaque semaine, les collaborateurs remplissent une feuille relative à leur travail, ce qui permet ensuite à la caisse communale de ventiler leur salaire dans les différents services. Dans le détail, voici les heures de travail réalisées dans les différents services :

Dicastères	Nombre d'heures effectuées
Ecole	616.50
AES	30.50
Halle de gym	107.75
Autres bâtiments	371.00
Installations sportives	551.50
Routes	3'797.30
Service hivernal	212.50
Eau potable et eaux usées	23.50
Déchetterie	120.50
Cimetière intercommunal	159.25
Sentiers pédestres	588.90
TOTAL	6'579.20

L'équipe de conciergerie comprend deux collaborateurs et l'apprenti agent d'exploitation d'août à décembre. Ils ont réalisé **2'420.05 heures** dans les bâtiments suivants :

Dicastères	Nombre d'heures effectuées
Ecole	1'272.25
Halle de gym	538.25
AES	300.25
Administration	263.30
Routes	46.00
TOTAL	2'420.05